



PDG Monsieur Guillaume PEPY
Société Nationale des Chemins de Fer
(Direction Générale et Services Centraux)
34 Rue du Cdt René Mouchotte
75014, Paris

Évron le 30 octobre 2018

Monsieur le Président Directeur Général de la SNCF,

Nous portons l'exigence de la population des Coëvrons pour le maintien du guichet de notre gare d'Évron et la présence physique d'agents de la SNCF. À ce jour, plus de 3 000 personnes signataires de notre pétition papier témoignent de leur attachement à ce service public irremplaçable : conseil pour l'obtention du titre de transport, achat de cartes de réduction, abonnements, prise en charge des personnes en situation de handicap y compris pour l'obtention de leurs titres de transport, sécurité des usagers – tout ce que la borne électronique ne permet pas d'obtenir.

Dans votre réponse du 13 août 2018 à notre lettre ouverte du 26 juillet 2018, vous nous indiquez que, de 2014 à 2017, les guichets de vente de la région Pays de la Loire ont vu leur fréquentation baisser de 24 % – soit une baisse moyenne de 8,74 % par an. Dans le même temps, selon vous, les ventes à distance ont progressé de 14 points. Fort de ce raisonnement vous fermez le guichet de la 15^{ème} gare en fréquentation des Pays de la Loire, notre gare d'Évron, dont le chiffre d'affaire annuel atteint plus les 300 000 €, cela, sans prendre en compte le préjudice subi par les usagers pour lesquels le service au guichet constitue une nécessité. La diminution de fréquentation des guichets est, selon nous, pour une grande part, la conséquence d'une politique de réduction des horaires d'ouverture. Ainsi, le guichet de la gare d'Évron se trouvait fermé en pleine période de rentrée des lycées et collèges.

Vous évoquez également la démocratisation des outils digitaux en avançant que 8 usagers ligériens sur 10 possèdent un Smartphone avec une connexion 3G ou 4G. Or, d'une part, ces évolutions technologiques vous permettent de transférer aux usagers la charge de travail incombant à la SNCF : les usagers fournissent ainsi gratuitement le travail d'un agent de la SNCF, supportent les coûts d'accès à internet, l'achat du matériel informatique et des consommables si onéreux, afin d'obtenir leurs titres de transports. D'autre part, qu'en est-il des 20 % des usagers qui n'ont pas accès à cette technologie ?

Patrice BOUILLON 2 rue des Marais 53600 Évron
Tél : 06 74 74 91 32 / 02 43 58 59 25
Email : patrice.bouillon53@orange.fr
lecridelamesange@yahoo.com

Vous nous dites enfin dans votre lettre qu'une concertation a été engagée avec la Mairie d'Évron. Cependant, vous n'avez consulté aucune des 35 autres Mairies des Coëvrons touchées par cette décision. À ce jour, aucune solution n'est mise en œuvre à Évron dans le cadre du service public. L'accès au transport ferroviaire est sous votre responsabilité, et il vous incombe d'en garantir l'égalité d'accès dans le cadre des missions dévolues par la nation.

Nous vous rappelons que la SNCF est la propriété des Français, lesquels contribuent à son financement par leurs impôts. Ils sont en droit, en retour, d'exiger la continuité du service public. Les citoyens français doivent légitimement prendre part démocratiquement aux décisions concernant leur bien, la SNCF.

La convention que vous avez signée avec la Région en décembre 2017 dispose que toute évolution des heures de vente et de présence physique au guichet doit faire systématiquement l'objet d'une information et d'une concertation étroite associant les parties et les acteurs concernés. Or, ceci n'a pas été le cas concernant la décision de fermeture de notre guichet. Par ailleurs, les réponses que nous avons reçues de votre part, ainsi que de la Présidence de la Région et de la Mairie d'Évron, montrent que chaque partie se renvoie la responsabilité de la décision.

Par conséquent, il nous paraît indispensable que cette décision précipitée soit ajournée et fasse l'objet d'un vrai débat. Nous vous demandons expressément la tenue d'une table ronde dans les plus brefs délais avec la Région des Pays de la Loire, le Conseil Départemental de la Mayenne, la Mairie d'Évron et les Mairies de la Communauté de Communes des Coëvrons, le prestataire de service SNCF, les formations politiques présentes sur notre département, les organisations syndicales et associations d'usagers, de consommateurs et les associations des personnes en situation de handicap.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président Directeur Général, à l'assurance de notre considération.

Pour le groupe d'action de la France Insoumise
Le Cri de la Mésange.
Patrice BOUILLON

Patrice BOUILLON 2 rue des Marais 53600 Évron
Tél : 06 74 74 91 32 / 02 43 58 59 25
Email : patrice.bouillon53@orange.fr
lecridelamesange@yahoo.com